

La Perche veut lutter contre la pollution en commercialisant des pailles... en paille

Les pailles en plastique seront interdites en Europe dès 2021. Sans attendre cette date, Jeff Lubrano veut proposer une alternative naturelle et biologique. Pour cela, l'entrepreneur a lancé une campagne de financement participatif de 12 000 euros sur KissKissBankBank.

Temps de lecture : minute

27 avril 2019

Particulièrement dans l'ère du temps, la startup La Perche ambitionne de proposer une alternative made in France 100% naturelle et biologique aux neuf millions de pailles plastiques utilisées chaque jour en France. Ces dernières seront d'ailleurs interdites en Europe dès 2021.

Ce qui différencie les pailles La Perche, fabriquées à partir de paille de seigle, des autres succédanés aux pailles en plastique, c'est qu'elles ne donnent pas de goût aux boissons, assure le fondateur de la startup, Jeff Lubrano. Aussi bien propices aux liquides froids que chauds, ces pailles sont produites en Normandie, dans le Perche, selon les standards de l'agriculture biologique. Elles sont ensuite transformées dans un atelier situé à Bellême, toujours en Normandie, par de jeunes handicapés mentaux de l'institut médico-éducatif du Perche. Biodégradables, les pailles peuvent aussi être mises en compost, puisqu'elles ne contiennent en effet aucun produit chimique ou conservateur.



Impliquée jusqu'au bout dans l'écologie, la startup récupère les chutes pour concevoir des emballages éco-conçus, compatibles avec des denrées alimentaires. Les peu nombreuses émissions de carbone de l'atelier de transformation sont compensées, notamment à travers des dons à des associations de reforestation.

Six millions de pailles produites en un an

Afin de produire un stock suffisant pour lancer la commercialisation du produit, La Perche a lancé une campagne de crowdfunding sur KissKissBankBank. Celle-ci s'achève lundi prochain et a déjà dépassé son objectif initial de 12 000 euros qui serviront à investir dans l'achat des machines nécessaires à la production de six millions de pailles en un an.



À lire aussi

Les bonnes pratiques pour être écolo au bureau

La startup cultive elle-même son propre seigle. Les stocks de la précédente moisson ont servi à mettre au point le processus de production. Il faudra donc attendre que les semis d'octobre dernier soient moissonnés cet été avant d'envisager une commercialisation à partir de la fin du mois de juillet. Les pailles en seigle seront alors vendues dans les magasins et épiceries biologiques et sur la plateforme e-commerce de la startup qui indique que les professionnels des cafés, bars, restaurants, discothèques, musées, ainsi que les entreprises bénéficieront d'un tarif et d'un conditionnement adaptés.

[Soutenez La Perche sur KissKissBankBank](#)

